Éducation physique

L'éducation physique est un programme dans lequel les élèves acquièrent toute une gamme de compétences liées à la santé et au bien-être. On y retrouve la gymnastique, des jeux, de la danse, divers sports pratiqués individuellement ou en équipe et d'autres activités qui développent l'endurance, la force et la souplesse.

Ce programme permettra aux élèves d'acquérir une meilleure connaissance de leur corps et leur enseignera comment rester forts et en bonne santé.

Qui participe au programme d'éducation physique ?

Les élèves de la maternelle à la 10e année doivent participer régulièrement aux cours d'éduction physique.

Le ministère de l'Éducation exige **aussi** que tous les élèves participent à des activités physiques quotidiennes (*Daily Physical Activity* ou *DPA*).

Maternelle : 15 minutes de DPA.

1ère à 9e années : 30 minutes de DPA.

10e à 12e années : les élèves doivent prouver un minimum de 150 minutes de DPA par semaine. La DPA est exigée pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires.

Pourquoi l'éducation physique est-elle importante ? Quels avantages mon enfant peut-il retirer d'un programme d'éducation physique ?

Le ministère de l'Éducation estime que les élèves en bonne forme physique et en bonne santé réussissent mieux à l'école et, arrivés à l'âge adulte, ils jouiront d'une meilleure santé.

Des études le confirment et montrent que l'activité physique aide les élèves :

- à développer des aptitudes au leadership et au travail d'équipe ;
- à dissiper le stress et à affermir l'estime de soi ;
- à garder un corps et un système immunitaire sains et forts ; et
- à augmenter leur énergie et améliorer leur concentration durant les activités scolaires.

Plusieurs études montrent que les élèves actifs physiquement affichent une attitude plus positive envers l'école, obtiennent de meilleurs résultats et sont moins souvent absents.

"Fine Arts and Physical Education"

[French]

Une des brochures commanditées par le programme Agents d'intégration dans les écoles de Vancouver et produites collectivement par un groupe de professeurs d'anglais langue seconde (ALS) et par l'équipe des agents de liaison multiculturelle du Conseil scolaire de Vancouver.

Financé en partie par le ministère provincial de l'Enseignement postsecondaire et du Développement de la main-d'œuvre et par Citoyenneté et Immigration Canada.

Les beaux-arts et l'éducation physique

Questions et réponses

Quels sont les programmes artistiques ?

Font partie des programmes artistiques : le dessin, la peinture, la sculpture, la céramique et les ouvrages textiles en plus du théâtre, du chant choral, de l'orchestre et de la danse.

Les programmes proposés varient selon les écoles.

Le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique désire que, parallèlement à l'acquisition des connaissances, les élèves se développent dans les domaines artistique, social et physique. Une manière de faire se développer ces aptitudes est la participation aux programmes artistiques et aux programmes d'éducation physique.

Les programmes de beaux-arts et d'éducation physique sont intéressants à plusieurs points de vue pour les apprenants de l'anglais.

Des recherches ont montré que les élèves qui participent aux programmes de beaux-arts développent les aptitudes et qualités suivantes :

- affermissement du sens critique et de la pensée créative ;
- amélioration de l'estime de soi et du désir de prendre des risques ; et
- aptitude à travailler avec d'autres.

Par ailleurs, l'acquisition de ces aptitudes façonne des individus qui seront mieux préparés à apporter une contribution positive dans le monde du travail.

Avantages apportés aux élèves par les programmes des arts visuels (dessin, peinture et autres) :

- une occasion de s'exprimer par des techniques qui ne demandent pas un niveau élevé de compétence linguistique ;
- un moyen d'exprimer qui ils sont, d'où ils viennent et ce en quoi ils croient ;
- des occasions de stimuler leur créativité, leur capacité à résoudre les problèmes et leur esprit critique ;
- une manière positive de dissiper leur stress ; et
- une possibilité de faire éclore certains talents et une chance de faire naître chez eux un attachement pour les arts qui durera toute leur vie.

Avantages apportés aux élèves par les programmes d'art dramatique (théâtre, mise en scène et autres) :

- des occasions de s'exprimer en anglais dans un cadre très motivant ;
- la participation à des activités où l'accent est mis sur la lecture, l'écoute et l'expression orale en adoptant une prononciation et une intonation correctes ;
- l'amélioration de la compréhension d'intrigues, de personnages et de cadres en plus de l'occasion de résoudre des problèmes, de travailler en équipe et d'acquérir des qualités de leader.

Avantages apportés aux élèves par les programmes de chant choral :

- développement de l'expression orale ;
- occasions d'acquérir une bonne prononciation ;
- prise de conscience des différentes formes grammaticales et lexicales de la langue anglaise, de l'anglais traditionnel à l'anglais moderne ;
- éveil à l'appréciation d'une variété de styles musicaux ; et
- travail au sein d'un groupe rassembleur.

Avantages apportés aux élèves par leur participation à l'orchestre et aux autres programmes instrumentaux :

- possibilité de s'exprimer de manière créative sans besoin d'un niveau élevé de compétence linguistique ;
- manière positive de dissiper le stress ;
- observation de ce que le travail, la patience et la discipline peuvent mener à des résultats ;
- éveil à l'appréciation d'une variété de styles musicaux ;
- acquisition de compétences pour la vie ; et
- satisfaction de travailler au sein d'un groupe, de se faire des amis et de se divertir.

Parlez à un conseiller pour savoir quels sont les programmes artistiques proposés à l'école de votre enfant.